

SUBVENTION AUX ARTISTES PROFESSIONNELS EN ARTS VISUELS ET EN MÉTIERS D'ART

Montréal 

Exercice 2011

Réservé à l'administration

Demande n° : _____

Date de réception : _____

NIP de l'artiste : _____

Secteur d'activités : Arts visuels Métiers d'art

Désignation du requérant :

M. Mme Nom : _____

artiste professionnel personne morale, dont un tel artiste a le contrôle coopérative d'artistes professionnels

locataire propriétaire de l'immeuble ou partie d'immeuble

copie du bail pour l'année 2011 (1^{er} janvier au 31 décembre 2011)

Adresse de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble visé : _____

Superficie de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble visé : _____ mètres carrés _____ pieds carrés

Adresse de correspondance : _____

Tél.: résidence : _____ bureau : _____ cellulaire : _____

Courriel : _____

Déclaration du requérant :

Je soussigné(e), en ma qualité d'occupant(e) ou de représentant(e) autorisé(e) de l'occupant(e) de l'immeuble non résidentiel ou de la partie d'immeuble non résidentiel utilisé comme atelier d'artiste pour la production d'œuvres originales de recherche ou d'expression, requiert de la Ville de Montréal pour cet atelier d'artiste une subvention aux artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art, et déclare que :

1. Je suis artiste professionnel, car :

Je suis membre, à titre professionnel, du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV).
(Joindre une photocopie de la carte de membre)

ou

Je suis membre, à titre professionnel, du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ).
(Joindre une photocopie de la carte de membre)

ou

Je déclare être artiste professionnel; je crée des œuvres pour mon propre compte; mes œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur; j'ai reçu de mes pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel.

et

J'accepte que mon dossier soit soumis, si la Ville le juge opportun, au RAAV ou au CMAQ.
(Joindre les documents attestant de votre activité professionnelle)

C.V. (obligatoire), dossier de presse

10 photos, 10 diapositives ou un CD/DVD

photocopie de la carte de membre d'une association disciplinaire en arts visuels, le cas échéant

photocopie de la carte de membre d'une coopérative d'artistes professionnels en arts visuels ou en métiers d'art reconnue, le cas échéant

2. L'immeuble ou la partie d'immeuble est utilisé comme atelier d'artiste pour la production d'œuvres originales de recherche ou d'expression dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes des arts visuels ou des métiers d'art : (Cochez au plus 3 disciplines dans un seul secteur d'activités)

<p>Arts visuels :</p> <input type="checkbox"/> Arts textiles <input type="checkbox"/> Illustration <input type="checkbox"/> Installation <input type="checkbox"/> Sculpture <input type="checkbox"/> Peinture <input type="checkbox"/> Photographie	<input type="checkbox"/> Performance <input type="checkbox"/> Estampe <input type="checkbox"/> Dessin <input type="checkbox"/> Vidéo d'art <input type="checkbox"/> Autre(s) _____	<p>Métiers d'art :</p> <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Cuir <input type="checkbox"/> Métaux <input type="checkbox"/> Silicates	<input type="checkbox"/> Textiles <input type="checkbox"/> Autre(s) matière(s) _____ _____
---	--	---	---

3. L'utilisation de l'immeuble ou de la partie d'immeuble s'établit de la façon suivante :

- atelier d'artiste professionnel en arts visuels ou en métiers d'art : _____%
- galerie ou lieu d'exposition : _____%
- salle de montre : _____%
- administration : _____%
- emballage, entreposage et distribution : _____%
- autre(s), précisez : _____%

4. En 2011, la période d'occupation relative à l'immeuble ou la partie d'immeuble visé par la demande est :

du _____ jour/mois au _____ jour/mois 2011

5. L'immeuble ou la partie d'immeuble visé ci-dessus est occupé à temps partagé avec une ou plusieurs autres personnes :

- oui
- non nom des autres personnes : _____

6. Cet immeuble ou partie d'immeuble sert également de lieu de résidence.

- oui
 non

Modalité :

Pour bénéficier de la subvention pour l'exercice financier de 2011, le requérant doit faire parvenir ce formulaire dûment rempli à la Ville de Montréal à l'adresse mentionnée ci-dessous, et ce, avant le 31 mars 2012.

Rappel : LE REQUÉRANT (artiste professionnel ou coopérative d'artistes professionnels) doit joindre à sa demande le bail en vigueur en 2011, portant sur l'immeuble non résidentiel, ou la partie de l'immeuble non résidentiel, utilisé comme atelier d'artiste.

Service du développement
 et des opérations

Programme de subvention aux artistes

801, rue Brennan, 8^e étage
 Montréal (Québec) H3C 0G4
 Téléphone : 514 868-5819

subvention.artistes@ville.montreal.qc.ca

Le dépôt d'une demande de Subvention aux artistes en arts visuels et en métiers d'art accordée à la Ville de Montréal, si elle le juge opportun, le droit de procéder à des vérifications ou à une inspection de l'immeuble non résidentiel ou de la partie de l'immeuble non résidentiel visé. La Ville de Montréal pourrait également soumettre le dossier de l'artiste auprès d'un organisme compétent, tel que précisé dans la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (L.R.Q., chapitre S-32.01).

Signature _____

Date de la demande _____

Renseignements : ville.montreal.qc.ca/culture/programmes